



**SAISON 2014-2015    PV N°6    Maurin, le 27 janvier 2015**

**Comité Directeur du 27 janvier 2015**

<b>Présents</b>	<b>Excusé</b>
Carabasse Fabienne	Ferrier Magali
Collon Marie Christine	Leroy Olivier
Denat René	Caserta Roger
Dessaint Jean Jacques	Dathy Laurent
Etienne Patrick	Baki Khaled
Le Pape Éric	Bosc Frédéric
Michel Edmond	Pierron Lucie
Molle Clément	
Moulin Jacob	
Salgues Zoulika	
Sion Hervé	

**Ordre du jour :**

- Informations générales
- Vie des commissions
- Les coulisses d'une basketteuse
- Compte rendu du TIC du 24 et 25 janvier 2015
- Lecture des statuts du comité départemental
- Mise en place du nouveau diplôme d'arbitrage
- Questions diverses

## CD34 - CD DE L'HERAULT DE BASKET

### Licences Compétition

Saison 2013/2014 é la date du 11 février 2014			Saison 2014/2015 à la date du 11 février 2015		
Hommes	3003	70.76%	Hommes	3258	70.67%
Femmes	1241	29.24%	Femmes	1352	29.33%
Total	4244		Total	4610	
<b>Evolution :</b>					
	366	8.62%			

### Courriers :

DATE ARRIVEE	EMETTEUR	OBJET
09/12/2014	FFBB	DEROULEMENT DE LA VISITE D'ACCOMPAGNEMENT CTC
10/12/2014	FFBB	TROPHEE COUPE DE France
10/12/2014	FFBB	ATLAS DU BASKET-BALL
10/12/2014	FFBB	CALENDRIER ADMINISTRATIF 14-15
10/12/2014	FFBB	RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR
11/12/2014	FFBB	FFBB INFOS N°36
11/12/2014	FFBB	INFORMATION SUR LE LANCEMENT DE LA BILLETTERIE EURO BASKET
12/12/2014	FFBB	CHARTRE DES OFFICIELS
15/12/2014	FFBB	ENVOI DE LA MEDAILLE DE BRONZE ET DU DVD HISTORI
15/12/2014	FFBB	TR: AIDES FEDERALES
15/12/2014	FFBB	CONSIGNES FFBB SUR AFFICHAGE DES TEMPS MORTS
17/12/2014	FFBB	PV DU CD DES 5 ET 6 DECEMBRE 2014
18/12/2014	FFBB	ANNULE ET REMPLACE LE DOCUMENT RECU HIER
19/12/2014	FFBB	NOTE E-MARQUE CHANGEMENT DE VERSION
22/12/2014	FFBB	CALENDRIER 2EME PHASE EN CHAMPIONNAT DE France JEUNES
24/12/2014	FFBB	NOUVEAU SYSTÈME DE CARTOGRAPHIE DE FBI V2
24/12/2014	FFBB	NOTE BILLETTERIE COUPE DE France
24/12/2014	FFBB	TR: POLE FORMATION
24/12/2014	FFBB	PRESENTATION DE LA CHARTRE DES OFFICIELS
31/12/2014	MAKOUNDOU	COMPTE RENDU REUNIONS DE ZONES NOVEMBRE 2014
31/12/2014	MAKOUNDOU	RELEVÉ DE DECISIONS DU BUREAU FEDERAL DU 19 DEC
31/12/2014	MAKOUNDOU	FFBB NOTE AUX STRUCTURES
31/12/2014	MAKOUNDOU	CALENDRIER EN CHAMPIONNAT HYPER REGION U15
31/12/2014	MAKOUNDOU	PV DU BF DU 19 DECEMBRE

06/01/2015	ABSSL	CHANGEMENT ADRESSE ABSSL
07/01/2015	FFBB	RAPPEL ET PROLONGATION DE LA DATE LIMITE DE CANDIDATURE OPEN
07/01/2015	FFBB	CLOTURE DE DEMANDE DE LABEL CLUB
07/01/2015	SJVBA	MATCH 2009
08/01/2015	FFBB	FFBB INFOS N°38
08/01/2015	FFBB	FICHES INSCRIPTIONS FNMB ET FSMB 2015
08/01/2015	FFBB	ERRATUM MINUTE DE SILENCE HOMMAGE CHARLIE HEBDO
09/01/2015	CHAUVEL ERIC	PRESENTATION DES TRAVAUX SUR LA NOUVELLE CHARTE
09/01/2015	FFBB	CHAMPIONNAT ESPOIRS LFB
11/01/2015	AGDE BASKET	ORGANISATION TOURNOI AGDE BASKET
12/01/2015	BC FABREGUES	RE: ORGANISATION DES FINALES DE LA COUPE D'HERAULT

DATE ARRIVEE	EMETTEUR	OBJET
13/01/2015	GEOFFROY CAZIN	ECOLES DE SPORT CAP JEUNES
14/01/2015	FFBB	TAXE APRENTISSAGE
15/01/2015	UFOLEP HERAULT	A DIFFUSER
15/01/2015	LIGUE BASKET	NOUVELLE CHARTE DES OFFICIELS
16/01/2015	FFBB	IMPORTANT BILLETERIE EUROBASKET
16/01/2015	FFBB	URGENT RENCONTRE DU WEEKEND ET SITE FBI
17/01/2015	LAURENT B	COMPORTEMENTS A RISQUE MATCH BENJAMINS BEZIERS/CASTELNAU
19/01/2015	PEZENAS BASKET	PLATEAU U7

### Informations officielles et générales

Le secrétaire général excuse la présidente, souffrante, pour son absence et anime le comité directeur.

En l'absence de la présidente, l'ordre du jour ne traitera pas des statuts du comité départemental.

En l'absence du président de la CDO, retenu à une réunion au même moment à la Ligue, l'ordre du jour ne traitera pas de la mise en place du nouveau diplôme d'arbitrage.

Peu d'informations générales.

Le dépôt des candidatures à l'organisation des finales de coupe de l'Hérault est terminé.

Quatre clubs se sont portés candidats : Fabrègues, Saint Gély, Mauguio et Lunel. Une commission est constituée afin d'étudier les quatre propositions : elle est composée de Patrick ETIENNE, Marie Christine COLLON, Zoulika SALGUES, Fabienne CARABASSE et Jean Jacques DESSAINT.

La commission se réunira en début février et informera le club sélectionné.

Patrick ETIENNE est chargé de rencontrer le club choisi afin de suivre l'avancement de la préparation des finales.

Résultat du T.I.C. :

Les filles finissent troisième derrière le Gard et les P.O.

Les garçons finissent second au goal-average, une déception pour le comité, les encadrants et les joueurs : de bons techniciens mais manque de taille.

**Prochaine réunion du bureau le lundi 16 Février 2015 à 19h00**

La Présidente  
Magali FERRIER

Le Secrétaire Général  
Patrick ETIENNE



**CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS 2014-2015**

<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
Lundi 16 février 2015	Bureau
Lundi 16 mars 2015	Comité Directeur
Lundi 20 avril 2015	Bureau
Lundi 18 mai 2015	Comité Directeur
<b>Les 30 et 31 mai 2015</b>	<b>Finales coupe de l'Hérault</b>
A définir	AG CD 34
Samedi 12 septembre 2015 (sous réserves)	AG LIGUE LR

# **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

## **COMMISSION SPORTIVE**

En l'absence de tenue de commission sportive, voici les informations générales :

Le comité rencontre un gros souci avec un club n'ayant pas mis en place la e-marque en janvier 2015. Un courrier en recommandé lui sera adressé pour se conformer au règlement. A défaut, ce club se verrait exclu du championnat

La commission sportive étudie la possibilité de réviser certaines pénalités affligées au club à cause de la e-marque.

Les premiers matchs de coupe de l'Hérault ont démarré. Une demande de révision pour les années prochaines est faite. La proposition consiste à ne mettre en compétition au 1<sup>er</sup> tour que les équipes départementales et d'intégrer par la suite les équipes régionales. Cette proposition sera étudiée par le comité.

La prochaine réunion de la commission sportive aura lieu le 18 ou 25 février 2015

Il est procédé au tirage au sort des rencontres de coupe de l'Hérault pour la catégorie U9. Les matchs devront se tenir avant le samedi 28 février 2015.

**CROIX d'ARGENT BASKET 2 / PEROLS  
FLORENSAC / ST ANDRE DE SANGONIS**

**P V CDO34 Novembre**

**Édition du 12/02/15**

## **Composition de la CDO du 12/01/2015**



Présents : Khaled BAKI, Brice GUILLAUME, Claude LAVERNE, Christophe RABINEAU, Yoan MAURICI, Salim ANOUN, Hassan KAHAIZOURI, Nicolas HUGUES, Kader DAOUDI, Chamsyr TAHAIBALY

### **Administration de la CDO**

- La coupe de l'Hérault fait l'objet d'un appel de fonds auprès des clubs pour la caisse de péréquation. Or les convocations d'arbitres du premier tour de la coupe comportaient la mention « frais réglés à part égal par les clubs ». Les arbitres se sont donc fait régler de leur frais. Un éclaircissement sera demandé à la prochaine réunion du CD34.
- Plusieurs arbitres ont écrit à la CDO pour indiquer qu'ils n'ont pas été réglés par la caisse de péréquation depuis la mi-décembre 2014. La CDO souhaite que les arbitres soient réglés dans la semaine qui suit la rencontre.
- Cinq rencontres ont été déplacées hors délai alors que les arbitres étaient désignés. Le CD34 doit payer les arbitres et facturer ces frais aux clubs responsables:
  - U13F n°310 du 8/11/2014, SAUVIAN / ASPTT Mpt (pénalisable), arbitres : G. Greneux (31,52€) et N Garcia (30,80€)
  - U13M n°221 du 6/12/2014, AGDE (pénalisable) / entente PINET-FLORENSAC, arbitres : K Folliot (46,64€) et A Dardier (37,28€)
  - DF1 n°76 du 20/12/2014, PEZENAS (pénalisable) / ASPTT Mpt, arbitres : E Leroy (67,44€) et F Baizid (76,80€)
  - DF 1 n°104 du 24/01/2015, ASPTT Mpt / Fo Pézenas (pénalisable), arbitres : H EL OUARDOUNI (31,44€) et H CAUPERT (35,76€)
  - DM 3 n°104 du 24/01/2015, ASC BEZIERS 2 / ASPTT Mpt 2 (pénalisable), arbitres : K BAKI (85.44€) et J Boirel (86.16€)
  - e-marque: les clubs doivent télécharger la nouvelle version du logiciel e-marque
  -

### **Charte de l'arbitrage**

La CRO-LR organise le 27/01/2015 une réunion sur la charte de l'arbitrage dont elle est responsable, sous la forme d'une conférence téléphonique avec la FFBB.

### **Désignations**

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent se téléphoner avant les rencontres.

### **Formation**

- Le stage de mi- saison est satisfaisant sur le plan de l'implication des arbitres stagiaires et des cadres.
- Les arbitres absents (absence sans justification valable) ne seront pas désignés pendant deux week-ends. Ceux qui seraient absents à plusieurs stages consécutivement risqueraient de ne pas compter pour leur club au titre de la charte de l'arbitrage.
- Un questionnaire va être envoyé aux stagiaires pour avoir un retour qualitatif de leur part

sur le stage.

- La séance sur les jugements n'a pas été animée de manière adaptée au niveau des stagiaires. Cette erreur sera corrigée pour les prochaines formations.

Il est rappelé à l'ensemble des cadres de la CDO qu'il n'est pas acceptable qu'un cadre contredise publiquement les propos d'un autre cadre.

### Formation des OTM

Sept (7) personnes inscrites à la formation départementale OTM. Ces personnes vont dans un premier temps recevoir des informations écrites sur les 4 postes (marqueur, aide marqueur, chronométreur et chronométreur des tirs) par mail ; puis ils seront convoqués pour des formations au mois de mars 2015.

SCHAEFFER JOELLE (FO PISCENOIS)

AUBENQUE PIERRE PAUL (FO PISCENOIS)

LAINÉ BAPTISTE ( )

DOMPER FREDERIC (ascb beziers)

JOURDAN RAPHAEL (CAB)

SAROCHAR LEO (perols)

SAROCHAR JEAN MICHEL (perols)

### Écoles d'arbitrage

- Une salle de sport est en cours de recherche pour l'école du CD34. Les séances théoriques pourraient être faites au siège du CD34. Plusieurs salles de sport pourraient être utilisées alternativement afin de limiter les déplacements des stagiaires.
- Les écoles d'arbitrage qui n'ont pas encore envoyé leur planning de séance doivent le faire sans délai.
- Les listes des stagiaires doivent être adressées à la CFO avant le 31 janvier 2015.

L'école d'arbitrage de Mauguio sera jumelée avec celle de Lunel en alternant la localisation des séances, tantôt à Lunel, tantôt à Mauguio. Samy DUBONNET va être contacté pour animer plus spécifiquement l'école de Mauguio.

Mr BAKI Khaled

## COMMISSION JEUNES

La commission s'élargie avec l'entrée de 2 nouveaux membres, David Duprey et Julie Masson. Deux autres membres devraient prochainement rejoindre la commission. Sur Facebook vous pouvez suivre l'actualité de la Commission en aimant sa page, Basket Jeunes Hérault.

Mini-Poussins :

La 1ere journée de la formule s'est bien déroulée, retours plutôt positifs des clubs. La 2eme journée a lieu le 31 Janvier.

En dehors des dates de la formule mini poussins, les clubs peuvent organiser et/ou participer à des plateaux libres. Le club organisateur se charge d'informer et de gérer les inscriptions. Sur le site internet du CD34 sont référencés le nombre d'équipes par club.

Un Open de fin de saison se tiendra le Lundi 25 Mai 2015 à Juvignac.

La Coupe de l'Hérault va bientôt débiter dans cette catégorie.

Baby :

Le 1<sup>er</sup> rassemblement Baby a dû être annulé car nous n'avions pas de gymnase pour accueillir la manifestation, ni mis en place la logistique.

Du coup le 1<sup>er</sup> rassemblement se tiendra le dimanche 8 Mars à St André de Sangonis. Il sera proposé un rassemblement sous forme d'un tournoi équipes mixées « coupe du monde ». Une idée soumise lors du Forum Mini Basket, inspirée de ce qui se fait chez les jeunes au rugby.

En dehors des dates de rassemblements Baby, les clubs peuvent organiser et/ou participer à des plateaux libres. Le club organisateur se charge d'informer et de gérer les inscriptions. Sur le site internet du CD34 sont référencés le nombre d'équipes par club.

Challenge Benjamins :

Il se tiendra le Dimanche 1<sup>er</sup> Mars à la salle intercommunale de Lunel (à côté du Lycée V. Hugo) avenue Louis Médard.

Evènement réservé aux U12 et U13 filles et garçons du département. Ne peuvent pas participer les U11 surclassés.

Inscriptions obligatoires sur le site internet du CD34 à la page dédiée au Challenge Benjamins.

Opération Basket Ecole :

Les clubs après avoir pris contact avec l'école peuvent se rapprocher d'Edouard pour finaliser les démarches et la procédure de référencement.

Fête Nationale Mini Basket :

Comme chaque année elle se tiendra le jeudi de l'ascension (14 Mai) sur Odysseum.

## COMMISSION BASKET AU FEMININ

### **Les coulisses d'une basketteuse : Rassemblement U9F, U10F et U11F le dimanche 18 janvier 2015 au BLMA**

Etaient présents au titre du comité : Magali Ferrier, Maric Christine Collon, Jacob Moulin et Patrick Etienne

11 clubs représentés : 83 filles étaient présentes + 70 parents

Visite des locaux et explications données à nos jeunes joueuses : salle de musculation, le point presse, la table de marque, la salle vip et les vestiaires.

Des Tee shirts et des sacs ont été offerts à toutes les participantes.

Un tirage au sort a été effectué parmi les jeunes filles pour rentrer sur le terrain avec les joueuses professionnelles.

Suivi du match BLMA / ARRAS

Puis gouter en fin de match



Le comité tient à remercier le club de BLMA pour nous avoir permis d'organiser cette journée.

Le comité remercie Edwige Lawson Wade pour sa présence, sa disponibilité et son discours très apprécié de nos jeunes filles.

Le comité remercie également les joueuses du BLMA pour avoir signé avant le match des autographes et être restées après le match pour en signer d'autres.

Un remerciement spécial à Gaëlle Skréla qui est restée après le match signer les autographes à toutes nos petites licenciées.

## COMMISSION DISCIPLINE

**Dossier n°2 / 2014 - 2015:** Affaire William Cagna

Incidents survenus pendant la rencontre DM1 n°87 en Championnat départemental opposant AGDE BASKET à BC FABREGUES le 12 Décembre 2014.

Vu le titre 6 des règlements généraux,

Après étude des pièces composant le dossier

Après avoir entendu : Mme Charlotte Ducrotoy (responsable de l'organisation) – MM Quentin Proye (arbitre) – Stéphane Rouvier (aide arbitre).

Attendu que pendant le 2<sup>ème</sup> quart temps de la rencontre cité en objet, alors qu'il venait de se faire sanctionner d'une faute personnelle William Cagna licence VT540171 joueur de l'équipe d'Agde, aurait contesté vivement la sanction.

Attendu qu'il s'est vu alors infliger une faute technique.

Attendu qu'ensuite il aurait interpellé l'arbitre et lui aurait dit « tu m'as mis une technique ? Mais t'es qu'un enfoiré (le répétant plusieurs fois).

Attendu que l'arbitre le sanctionna d'une faute disqualifiante assortie d'un rapport.

Attendu qu'il aurait fallu l'intervention du responsable de l'organisation pour persuader William Cagna de quitter les tribunes où il avait pris place pour suivre la rencontre.

Attendu qu'à nouveau William Cagna, s'adressant à l'arbitre, aurait tenu des propos offensants et insultants « tu te prends pour le roi du monde, pauvre con » et quitta les tribunes à la demande du responsable d'organisation.

Attendu que William Cagna a envoyé son rapport à la Commission de Discipline un mois après sa sanction, plus précisément le 13 Janvier 015 en souhaitant contester le bien-fondé de cette sanction.

Attendu qu'il ne nie pas avoir traité crûment (d'enfoiré) l'arbitre, car d'après lui cette sanction appliquée par cet arbitre aurait été particulièrement sévère.

Attendu qu'il aurait été choqué que l'officiel lui demande de quitter les gradins de la tribune où il avait pris place auprès de son épouse n'ayant jamais vu un arbitre agir de la sorte.

Attendu que cette situation lui aurait laissé un goût amer et qu'après 25 ans au niveau national, jamais il n'avait vu un arbitre se comporter de cette façon, et qu'il en aurait été malade pendant plusieurs jours.

Attendu qu'il serait très inquiet car cela allait coûter de l'argent à son club.

Attendu qu'il précise à la Commission de Discipline de bien prendre acte qu'il ne pourra pas se présenter à la convocation du 21 janvier 2015 pour cause de travail.

Attendu que William Cagna n'apporte aucun élément neutre et probant afin d'infirmier le rapport de l'arbitre.

Attendu que les faits rapportés par l'officiel doivent être considérés comme étant avérés.

Attendu que William Cagna est ainsi disciplinairement sanctionnable au regard des dispositions de l'article 609.5 des règlements généraux de la FFBB.

Attendu par ailleurs qu'en l'espèce aucun lien de causalité ne saurait être établi entre la responsabilité « es qualité » du comportement de ses licenciés attribué par l'article 611.1 des règlements généraux à Marie Christine Collon Présidente du Club d'Agde Basket.

Par ces motifs la Commission de Discipline décide d'infliger à

William Cagna licence VT540171 joueur de l'équipe d'Agde Basket une suspension de 5 mois dont 2 mois fermes. La peine s'établissant à compter du 12 Décembre 2014 au 11 Février 2015 inclus. Le reste de la peine étant assortie du bénéfice du sursis.

Mme PIERRON - MM CASERTA – CARON – GUITARD ont pris part aux délibérations.

La peine assortie de sursis sera automatiquement révoquée si dans un délai de trois ans, l'intéressé fait l'objet d'une nouvelle mesure disciplinaire. Toutefois, l'organisme nouvellement saisi pourra décider de ne pas révoquer ce sursis sur demande de la personne sanctionnée.

#### **Frais de procédure :**

Par ailleurs, le groupement sportif d'Agde Basket devra s'acquitter du versement d'un montant **de 200 euros** au trésorier du Comité correspondant aux frais occasionnés lors de la procédure dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel. Somme à adresser au Trésorier du Comité.

#### **Voies de recours :**

A l'encontre de cette décision un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel, dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'article 624 des Règlements généraux.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagnée d'un cautionnement d'un montant de 310 Euros, prévu par les dispositions de l'article 636 des règlements généraux.